

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 26 juin à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle (pouvoir de Mme ALLEMANDI Florence), VAGINAY Sophie, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, COLLOMB Stéphane, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, BEHETS Jan, NICOLAO Michel ET BULTEL Jean Pierre.

EXCUSES : Mmes ALLEMANDI Florence, BOISSE Sandrine et M. BOUVET Patrick.

Délibération N°2014/70

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Sur proposition du Vice - Président délégué aux finances,
Le Conseil de Communauté,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

BUDGET PRINCIPAL CTE

SECTION FONCTIONNEMENT :

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes</u>	
Art 73925	9 138.00 € (1)	Art 74124	- 3 328.00 € (3)
Art 022	- 9 138.00 € (2)	Art 74127	+ 3 328.00 € (3)
	-----		-----
Total	0.00 €		0.00 €

SECTION INVESTISSEMENT :

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
Art 165	100.00 € (4)	Art 165	100.00 € (4)
	-----		-----
Total	100.00 €		100.00 €

- (1) Régul FPIC Part EPCI
- (2) Dépenses imprévues
- (3) Régul montants notifiés dotation de Base et Dotation Péréquation
- (4) Régul Caution logements CSP

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION FONCTIONNEMENT :

<u>Dépenses :</u>	
Art 6152	- 12 000.00 € (1)
Art 6156	- 1 500.00 € (2)
Art 023	+109 525.00 € (3)

Total	96 025.00 €

SECTION INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Art 2315 Prg 1012 - 75 841.00 € (4)
Art 2315 Prg 1015 - 289 300.00 € (5)

Total - 365 141.00 €

Recettes :

Art 1641 Prg 1015 - 343 200.00 € (6)
Art 13111Prg 1015 - 65 733.00 € (7)
Art 1313 Prg 1015 - 65 733.00 € (7)
Art 021 109 525.00 €

Total - 365 141.00 €

(1) Annulation des dépenses relatives à la reprise du réseau de l'Orée du bois au Sauze (8 000 €) et des travaux de dévoiement du réseau à Jausiers (4 000 €)

(2) Annulation de la dépense relative à la réalisation d'un bilan 24h sur la step de Saint Paul (1 500 €)

(3) Virement à la section Investissement

(4) Annulation des dépenses relatives aux travaux de réhabilitation et de mise en séparatif des réseaux au Lauzet centre (60 000 €) et du renouvellement du réseau de la rue du Moulin (15 600 €)

(5) Annulation des dépenses relatives : à la tranche conditionnelle des travaux de renouvellement de réseau de transfert intercommunal et suppression des eaux claires parasites secteur de saint Pons (230 000 €), au détournement du réseau VTF L'Ouka à Pra Loup (8 300 €), à l'amélioration encorbellement Pont de la Fabrique (20 000 €), à la maîtrise d'oeuvre pour la séparation des réseaux du centre à Barcelonnette (15 000 €) + économie réalisée sur les travaux de la Rochaille à Pra-Loup (16 000 €)

(6) Suppression de l'Emprunt pour la réalisation des travaux de renouvellement du réseau de transfert intercommunal et suppression des eaux claires parasites sur le secteur de Saint Pons (343 200 €)

(7) Réajustement des subventions Agence de l'Eau et Conseil Général par rapport aux travaux réalisés (uniquement la tranche Conditionnelle) (- 145 273 €)

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour Extrait Certifié Conforme.

Le Président,
M. Jacques MARTIN.

